

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 26 septembre 2018

Objet: PREAVIS MUNICIPAL Nº 4/2018

ADOPTION DE LA RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTION (PGA)

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis municipal du 16.07.2018 concernant l'adoption de la révision du plan général d'affectation (PGA).
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc, désignée pour l'étude de cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

• D'adopter le plan général d'affectation (PGA) et son règlement (RPGA) ainsi que le plan d'abrogation partielle de la modification du plan d'extension partiel (PEP) « La Planche » approuvée le 11 février 2009 et les plans (F1 à F3) de délimitations de lisière forestière en limite de la zone à bâtir tels que soumis à l'enquête publique du 6 juin au 5 juillet 2018.

AUTORISE LA MUNICIPALITÉ

• A défendre cette décision devant toutes les instances compétentes.

LES CONCLUSIONS CI-DESSUS SONT ADOPTÉES PAR

- 20 voix favorables,
- 0 avis contraire,
- 0 abstention.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président J. Frischholz

* CONDE

La Secrétaire L. Simone